



École Florence Fourcaudot

CONTRAT DE SERVICES

Termes et conditions - Session d'automne 2024

DURÉE : Le présent contrat vise l'inscription à un ou des cours sélectionné(s) dans le formulaire d'inscription complété en ligne, cours d'une durée de 12, 14 ou 37 semaines débutant le ou après le 9 septembre 2024. L'école sera fermée et les cours seront suspendus aux dates suivantes ; 14 octobre, du 22 décembre au 5 janvier inclusivement, du 3 au 8 mars, du 18 au 21 avril et il y aura un horaire spécial pour la semaine du 19 au 24 mai.

PAIEMENT : Le montant total de la session de 12 ou 14 semaines est payable au moment de l'inscription et confirme celle-ci. Pour les cours se déroulant de septembre à mai, un montant de 50% des frais est payable lors de l'inscription et la balance le 15 janvier 2025. Sur réception de votre formulaire d'inscription complété en ligne, nous communiquerons avec vous par téléphone afin de prendre vos renseignements de carte VISA ou MASTERCARD. Assurez-vous d'inscrire dans le formulaire d'inscription un numéro de téléphone valide où nous pourrions vous rejoindre.

SPECTACLES : Nous présentons à l'occasion des classes ouvertes à même nos studios sans frais supplémentaires. Lors de nos spectacles de fin d'année, nous vendons des billets pour couvrir les frais de location de salle et le support technique. Merci de nous encourager! Des frais de costumes vous seront également demandés et sachez qu'ils sont réduits au minimum afin de rendre nos activités accessibles au plus grand nombre.

Il y aura un grand spectacle au Théâtre C le 24 mai 2025 pour tous les élèves âgés de 5 ans et plus et inscrits aux cours de 37 semaines.

FRAIS D'ABANDON : Correspond au montant le plus bas entre 50,00 \$ ou 10 % du solde restant après résiliation. La résiliation du contrat devra obligatoirement se faire par écrit et le montant sera calculé à partir de la date de réception de la demande.

RESPECT DE L'HORAIRE ET ORGANISATION DU MATÉRIEL : L'élève se présente au cours 5 minutes seulement avant le début de celui-ci. Les vestiaires seront accessibles. Pour la danse urbaine, des chaussures n'ayant pas été utilisées à l'extérieur sont obligatoires. Les effets personnels doivent être placés pour la durée du cours dans un sac fermé. Une bouteille d'eau remplie est conseillée.

MALADIE : Toute personne présentant des symptômes de rhume, de gastro ou autre condition s'apparentant à la COVID-19 doit rester à la maison.

COMMUNICATIONS : Vous êtes invités à communiquer avec l'école de danse en tout temps au 418-696-4333 et laisser un message détaillé. Les messages seront relevés fréquemment.

Afin d'accepter les termes du présent contrat, vous devez cocher la case « J'accepte les conditions du contrat de services » à la fin du formulaire d'inscription en ligne.